

HOMMAGE À YVETTE ROUDY, GRANDE FIGURE FÉMINISTE ET ANCIENNE MINISTRE DES DROITS DES FEMMES

Nous avons appris le décès d'Yvette Roudy à l'âge de 97 ans. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Signataire en 1971 avec Gisèle Halimi du Manifeste des 343 rédigé par Simone de Beauvoir, dans lequel 343 femmes déclarent avoir avorté et réclament la légalisation de l'avortement, membre du Mouvement démocratique féminin (MDF), traductrice de *The Feminine Mystique* de Betty Friedan (*La Femme mystifiée*), Yvette Roudy a été une infatigable défenseuse des progrès en matière de droits des femmes tout au long de sa vie. Nous saluons aujourd'hui l'engagement exceptionnel d'une femme qui n'a jamais accepté les inégalités de genre.

Elle s'engage en politique en soutenant dès 1965 François Mitterrand à l'élection présidentielle et rejoint le Parti socialiste en 1971 avec le MDF. Après plusieurs campagnes législatives, Yvette Roudy est élue députée européenne en 1979 sur la liste socialiste.

Après la victoire de François Mitterrand en 1981, elle est nommée ministre déléguée aux Droits des femmes puis ministre de plein exercice de 1985 à 1986. Le choix même des « droits des femmes », en lieu et place de la traditionnelle « condition féminine », traduit une rupture : il ne s'agit plus seulement de constater une condition, mais de conquérir et de garantir des droits. Critique d'un socialisme imprégné « de toute une idéologie patriarcale », Yvette Roudy est à l'origine de deux lois majeures en 1982 et 1983, la première portant le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la seconde pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Sous son impulsion, la France célèbre officiellement pour la première fois, en 1982, la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

Élue députée du Calvados en 1986 puis maire de Lisieux de 1989 à 2001, Yvette Roudy poursuit dans ses mandats locaux et nationaux le combat qui fut celui de toute sa vie. Elle plaide en particulier pour l'inscription de la parité dans la Constitution et fonde, en 1992, l'Assemblée des femmes pour développer et diffuser la pensée féministe.

Ces avancées essentielles n'ont pourtant pas suffi à réaliser l'égalité. Les inégalités salariales persistent, les violences sexistes et sexuelles continuent de frapper les femmes et leurs droits demeurent menacés en France, en Europe et dans le monde. Yvette Roudy n'a jamais considéré qu'un droit acquis l'était définitivement.

Lutter toujours : tel fut le sens de la vie d'Yvette Roudy. Les Socialistes sont les héritiers de ses combats. En son hommage, ils continueront à les mener.